

FORMATION LINGUISTIQUE

Développez vos compétences en Français Langue Etrangère

Des parcours de formation visant les niveaux linguistiques A1.1 à C1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour être autonome dans les activités quotidiennes et professionnelles.

Formations à la carte

Des formations individualisées et adaptées à vos besoins linguistiques, votre projet d'intégration ou votre objectif professionnel.

Formations in situ

Des activités pédagogiques réalisées à partir de situations de la vie courante et professionnelle, pouvant être utilisées immédiatement dans vos activités quotidiennes.

Formations certifiantes

Des formations pouvant être validées par la reconnaissance officielle d'un niveau de compétence linguistique :

- Le DILF – Diplôme Initial de Langue Française - niveau A1.1 – grand débutant
- Le DCL – Diplôme de Compétence en Langue – niveaux A1 à C1
- Le TCF ANF – Test de Connaissance du Français pour l'Accès à la Nationalité Française – niveau B1 oral



FORMATION LINGUISTIQUE

OBJECTIFS

- Communiquer en français : lire, écrire, écouter, parler et prendre part à une conversation.
- Atteindre le niveau A2 nécessaire à l'obtention de la carte de résident de 10 ans.
- Atteindre le niveau B1 oral qui permet l'accès à la Nationalité Française.



COMPÉTENCES ATTESTÉES

Du niveau A1.1 au niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

| A1 (dont A1.1) | A2 | B1 | B2 | C1 |
|--|---|--|--|---|
| Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif | Peut communiquer lors de tâches simples | Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées | Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance | Peut comprendre et s'exprimer spontanément et couramment sur des sujets complexes |
| Niveau débutant | Niveau intermédiaire | | Niveau avancé | |

VALIDATION

- **Le Diplôme Initial de Langue Française (DILF)** permet de valider un premier niveau de maîtrise de la langue française. Il correspond au niveau, A1.1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, et évalue quatre compétences langagières (réception orale, réception écrite, production orale, production écrite).
- **Le Test de Connaissance du Français pour l'Accès à la Nationalité Française (TCF ANF)**, spécifiquement conçu pour les postulants à la nationalité française, permet de valider le niveau requis (B1 oral du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et évalue deux compétences langagières (compréhension et expression orales).
- **Le Diplôme de Compétence en Langue (DCL)** permet d'apprécier les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail. Il évalue le niveau linguistique du candidat (du niveau A1 au C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) en fonction de ses performances dans les cinq compétences langagières (compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression orale, expression écrite et interaction à l'oral).

DURÉE DE LA FORMATION

La durée du parcours est fonction du niveau linguistique à l'entrée en formation et des objectifs visés.

contact@ifra.fr

0 800 110 254

Service & appel gratuits

Nous allons grandir ensemble.

